

# Haut débit : 30 millions d'euros pour les zones rurales

Dans un communiqué commun aux ministères de l'Agriculture et de l'Espace rural, et du secrétariat d'Etat à l'Economie numérique, le gouvernement a annoncé le lancement d'un appel à projet de mise en œuvre du « volet rural ». Lequel vise notamment à **réduire la fracture numérique dans les zones rurales** en matière d'Internet haut débit et préparer le très haut débit (fibre optique, LTE...).

*« Cet appel à projets national constitue un élément clé pour la généralisation du haut débit sur le territoire en complément des initiatives actuelles du gouvernement », souligne le communiqué. « Il s'agit, au travers de cet appel à projets, de **participer au bon équipement des zones rurales** pour accompagner leur dynamisme, faciliter l'accès aux services au public et contribuer à l'amélioration de l'équilibre des territoires, tout en renforçant la capacité de réaction de l'économie française dans son ensemble. »*

L'appel à projet consacré à la couverture du haut débit dans les zones rurale est **doté de 30 millions d'euros** issus de fonds européens agricole pour le développement rural (FEADER) dans le cadre du plan européen de relance économique annoncé par le Conseil de l'Europe en décembre 2008. Le fonds sera utilisé selon un principe de cofinancement des moyens apportés par les collectivités territoriales.

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès des préfectures de région, des directions régionales de l'agriculture ainsi que sur Internet (depuis les sites de [l'Agriculture](#) et de la [DIAC](#) ). Ils seront **à rendre avant le 31 janvier 2010**. Les projets sélectionnés seront dévoilée au mois de mai suivant.